



ASSISES JURIDIQUES DISTRIBUTION



Sujets abordés

- L'actualité juridique des réseaux de distribution
- Greenwashing : qui porte le risque juridique dans la chaîne de distribution ?
- Enseignes intégrées, franchisés et commerçants indépendants : les différences juridiques s'effacent-elles ?
- Dépendance, exclusivité, changement d'enseigne : le juge redessine-t-il la liberté de distribution ?
- Peut-on encore distribuer librement ? Les sept évolutions du droit de la distribution à retenir.

Sous la direction scientifique de

Jean-Louis FOURGOUX

MERMOZ AVOCATS

9 octobre - Maison de la Chimie (Paris)

7 heures de formation validées

Formation susceptible d'être prise en charge par les organismes collecteurs agréés - OPCO et FIFPL.

Horaires : 9h00-18h00



Fédération du Commerce
et de la Distribution



Tarifs professionnels

690 €HT avant le 28 août

890 €HT après le 28 août

Le tarif comprend

- l'accès à la journée d'étude
- la participation au petit-déjeuner et aux pauses café en milieu de matinée et en milieu d'après-midi
- le déjeuner assis
- les supports de formation papier ou numérique

Pré-requis : Il est nécessaire d'être un professionnel du droit (avocat, juriste, expert, magistrat, ...) pour suivre cette formation. Il est également recommandé d'avoir des connaissances générales du droit de la consommation, droit de la concurrence.

Niveau de la formation :

Niveau 2 : approfondissement des connaissances et pratique de la matière

Contact

Léah Bonaventura

Responsable des programmes

lbonaventura@lexposia.com